

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 6 (1912-1913)
Heft: 5

Artikel: Une déclaration
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

œuvre qu'affectue le « Trio Cæcilia » et qu'il fera entendre dans ses concerts de cette saison. Le *Quatuor pour piano et archets*, op. 58, occupe une place toute spéciale dans la musique de chambre ; c'est une œuvre qu'il faut entendre. La *Suite pour instruments à vent* est un charmant badinage et sera la bienvenue auprès des rares groupements de ces instruments. Le *Sextuor* op. 61, qui clôt momentanément la série des œuvres de musique de chambre de son auteur, est de conception hardie, d'écriture admirable, de style très personnel.

Bien que le caractère de la musique de chambre soit surtout concertant, je voudrais signaler ici, et recommander chaudement aux pianistes, les trois *Sonates* de piano, op. 68, 69, 70, œuvres hautement musicales et pianistiques, les séries de pièces pour le piano, op. 36, 49, 56, 59, les *Sept mélodies* de l'op. 48 et combien d'autres choses encore qui méritent d'attirer l'attention ! Mais je sors déjà du cadre que je me suis tracé et je risque de lasser la patience du lecteur qui, lui, n'a pas encore les mêmes raisons que moi de s'enthousiasmer. Au reste, à quoi bon tant disserter ; ce qu'il faut, c'est entendre toutes ces compositions.

Voici, très exactement, la liste des œuvres de musique de chambre de M. Désiré Pâque, inédites à l'exception de celles dont nous indiquons l'éditeur entre crochets :

3 sonates (op. 68, 69, 70), Chants intimes (op. 36), Impromptu (op. 49), Huit morceaux (op. 56) et Six morceaux (op. 59) pour le piano, — [tous parus chez N. Simrock] ; 3 sonates pour piano et violon (op. 4, 32 [Breitkopf et Härtel], 43) ; 5 Suites pour alto et piano (op. 15, 20, 26, 27 [Breitkopf et Härtel], 34) ; 5 quatuors (op. 23, 30, 37, 38, 44), 1 trio (op. 54) et 1 sextuor (op. 61) pour instruments à archet ; 1 trio (op. 46), 1 quatuor (op. 58) et 1 quintette (op. 35) pour piano et archets ; enfin une Suite pour flûte, hautbois, clarinette et piano (op. 40).

On le voit, malheureusement, presque tout est encore inédit. Les amis de la musique de Pâque, qui connaissent, apprécient, aiment ces créations, souhaitent vivement que, sans trop tarder, l'œuvre important du remarquable musicien soit rendu accessible à tous : chefs d'orchestre, pianistes, violonistes, groupements divers de musique de chambre. Chacun pourra s'en féliciter et trouvera là un vaste champ d'explorations.

E. DE GERZABEK.

Une déclaration

M. Frank Choisy nous demande de publier le certificat que lui ont délivré les maîtres de l'« Ecole populaire de musique » de **Lausanne** :

« Les soussignés déclarent n'avoir, à aucun moment donné, reçu de contrat d'engagement et témoignent avoir accepté librement la tâche qui leur a été confiée.

Lausanne, le 10 octobre 1912.

Emma Méroth, prof. de chant ; Gabrielle Bosset, prof. de piano ; Mary-Cressy Clavel, prof. de violon ; Ed. Piguet, prof. de violon ; B. Gailloud, prof. de violon ; Strani Saverio, prof. de musique ; F. Cahen, prof. de piano ; El. Chablier, prof. de diction. »

Voilà qui est fait.